

Paris, le 23 août 2013

Monsieur le Président de la République,

Certains échos de presse font état de votre prochain déplacement en Lorraine et notamment à Florange. La situation de la sidérurgie et des industries métallurgiques en France et en Europe a tout récemment retenu l'attention de l'Assemblée nationale au titre d'une commission d'enquête dont les conclusions et propositions ont été adoptées à l'unanimité de ses membres, le 10 juillet dernier.

Dans son rapport (n° 2240) qui porte le titre « *La sidérurgie et la métallurgie : un combat pour la souveraineté économique* », la commission d'enquête souligne que ces activités ne relèvent pas de ce que d'aucuns considèrent comme de « vieilles industries » mais qu'elles représentent bien un atout majeur de compétitivité en irriguant de très nombreux secteurs de pointe que sont, par exemple, l'aéronautique, le nucléaire, l'automobile et plus généralement les transports, la construction, sans oublier les industries de défense.

Par ses déplacements en France et la diversité des quelque 150 personnalités auditionnées ou rencontrées dont des responsables syndicaux mais aussi des industriels parmi lesquels M. Lakshmi N. Mittal, la commission a conclu à l'importance de concevoir les activités sidérurgiques et métallurgiques dans une perspective de filière élargie notamment à l'aluminium, au cuivre et aux autres métaux non ferreux, telle qu'elle est d'ailleurs dorénavant définie au sein du Conseil national de l'industrie.

La commission s'est ainsi déplacée sur le site de Florange dont l'avenir industriel lui paraît devoir être sauvegardé et connaître même certains développements ou encore à Saint-Jean de-Maurienne, un site pour lequel elle se félicite de la solution récemment retenue d'une reprise par un groupe industriel associé à EDF.

Nos travaux ont toutefois abouti à la conclusion que l'avenir de ces activités restait insuffisamment pris en compte par les politiques industrielles et énergétiques de l'Union européenne, d'autant que les orientations de l'Union en matière de concurrence s'inscrivent souvent à l'encontre des intérêts de nos industries non seulement pour faire face aux productions de pays émergents mais plus généralement à celles de pays industriels extra-communautaires. Ce point est tout à fait essentiel.

Monsieur François HOLLANDE  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

Le commissaire Tajani en charge de l'industrie vient certes de présenter un « Plan Acier ». Mais les limites de ce document illustrent le caractère inconciliable d'une orientation soucieuse de renouer avec un certain volontarisme avec des choix de libéralisation des échanges sans contreparties que promeut la Commission européenne au travers de ce que nous avons qualifié de réelle « naïveté ».

La commission d'enquête a également insisté sur l'importance de deux sujets clés qui concernent au premier chef les industries sidérurgiques et métallurgiques. À savoir, la formation des salariés qui appelle une sensible amélioration des orientations et dispositifs existants afin de conduire l'adaptation de ces activités aux technologies d'avenir et l'indispensable intensification des efforts sectoriels de recherche. Sur ce dernier point, les causes de l'échec du projet Ulcos doivent être soigneusement étudiées pour soit mené à bien le projet substitutif Lis, certes moins ambitieux, mais pour lequel le groupe ArcelorMittal dispose des moyens de sa réalisation en Lorraine, notamment à partir de son centre de recherche de Maizières-lès-Metz. Ce centre auquel la commission d'enquête a porté une attention toute particulière doit impérativement conserver un niveau d'excellence car il est pour les industries sidérurgiques et métallurgiques un important pôle de recherche européen capable de fédérer des efforts d'innovation et de développement techniques de la part d'autres industriels et encore des universités.

Nous tenions à vous faire part de ces quelques thèmes en vous adressant le rapport de notre commission d'enquête.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre très respectueuse considération.



Jean GRELLIER,  
*Président*



Alain BOCQUET,  
*Rapporteur*